Rapport d’incidents GMC

Le rapport d’incidents peut être rempli par chaque collaborateur ou collaboratrice des institutions cantonales et communales en cas de contact préoccupant avec un client. Il fait office d'aide-mémoire et de base d’information en cas d’annonce à la Police cantonale bernoise ou la poursuite du traitement de l’incident par un responsable ou un référent GMC/UmaK.

|  |
| --- |
| Données en lien avec l’incident |
| Qui  Informations en lien avec le/la client/e |
| Quand  Date/heure |
| Où  Lieu exact (adresse, bureau) |
| Comment  Contact  téléphonique  personnel  par écrit  Cible (contre qui les agressions sont-elles dirigées?)    Que s’est-il passé? (Décrivez la situation et ce qui pourrait expliquer le comportement agressif)    Termes exacts de la menace éventuelle  Aucun    Antécédents de cette personne  personne non connue à ce jour  personne connue mais pas d'antécédent    Dangerosité  aucune  danger pour elle-même  danger pour les autres |

|  |
| --- |
| Mesures |
| Mesures d’urgence  Qu’a-t-il déjà été entrepris, qu’est-ce qui est encore nécessaire d’entreprendre?  aucune mesure d’urgence nécessaire |
| Suite du procédé  Qu’avez-vous convenu avec la personne concernée? Comment imaginez-vous la prochaine étape? |

|  |
| --- |
| Personnes impliquées |
| Rédacteur/trice du rapport  Nom/prénom, fonction    Date et signature |
| Responsable hiérarchique  Nom/prénom, fonction    Reçu copie/date et signature |
| Référent GMC/UmaK  Nom/prénom, fonction    Reçu copie/date et signature |

|  |
| --- |
| Remarques |
| Veuillez conserver l’original de ce rapport.  Veuillez observer les éventuels devoirs spécifiques de confidentialité.  Suivez le processus GMC. |

Le présent document fait partie intégrante du dispositif cantonal de gestion des menaces.